

**Compte-rendu succinct de réunion du 28 octobre 2004
à la Communauté de Communes du Horps-Lassay :
information sur les équipements culturels**

Présentation de l'intervenant, Michel GUILLEMOT

- Il a été régisseur général d'équipements culturels dont « la Passerelle » (Scène nationale de Saint-Brieuc).

- Il est actuellement scénographe-conseil à l'Office Départemental de Développement Culturel (ODCC) des Côtes d'Armor.

- L'O.D.D.C. a pour mission de développer la diffusion culturelle dans le département des Côtes d'Armor :

- Accompagne les collectivités et les associations dans leur projet d'équipement ;
- Propose un panel de spectacles (150 par an) avec accompagnement technique ;
- Donne un avis technique avant la délivrance de subventions par le Conseil Général qui intervient financièrement dans le cadre de construction de salles des fêtes et de spectacles.

L'organisme intervient gratuitement dans les communes des Côtes d'Armor et sur prestation payante en dehors du département.

Scénographe : technicien chargé d'apporter, en amont du projet, des conseils dans la conception des salles culturelles (ou multifonctions), mais aussi dans la conception scénographique d'expositions et de spectacles.

Notions générales :

Qu'est ce que recouvre la scénographie ?

- La scénographie recouvre 3 domaines :
 - La conception des salles
 - La conception scénographique de spectacles
 - La conception scénographique d'expositions

- Faire appel aux compétences d'un scénographe en amont à la réalisation d'un équipement culturel peut s'avérer précieux :
 - Pour éviter un équipement surdimensionné
 - Pour penser le projet dans sa globalité (quelle utilisation du lieu, quelle programmation, quelle vie sur le site...)
 - Pour réaliser un équipement prenant en compte les exigences de base (dans l'accueil de spectacles,...) et éviter les travaux de retouche dans les années qui suivent.

Equipements culturels, de quoi parle t'on ?

- Il convient de distinguer 3 types d'équipements :

Salle des fêtes	- à plat - scène 1,40m
Salle multi-fonction	- gradins rétractables
Théâtre	- une scène

Quel aménagement urbain des équipements culturels ?

- Réaliser les équipements culturels en centre ville plutôt qu'en périphérie : ces équipements sont des lieux de vie, de rencontres, de réunions...(ne pas vider les centres bourgs de toute animation).

- Il est intéressant de concevoir les différents équipements culturels en proximité les uns des autres :
 - bibliothèque, médiathèque
 - lieux d'enseignement : école de musique, salle de danse, salle d'arts plastiques
 - salle de spectacle, multifonction

Cela est plus pratique :

- plus pratique pour les usagers
- plus pratique pour les services
- plus pratique en terme de complémentarité

Quelles priorités retenir dans les investissements ?

- Pour l'intervenant, il convient de prendre en compte les priorités en terme de services aux usagers.
- L'ordre de réalisation peut par exemple se traduire par : 1) médiathèque, 2) école de musique, 3) salle de diffusion

Les Salles multifonctions

- Elles sont différentes des salles polyvalentes qui le plus souvent sont des salles à plat - sans scène ou avec des scènes trop hautes comme dans de nombreuses salles des fêtes.
- Les salles multifonctions disposent d'une scène et de gradins rétractables, contribuant à être presque comme au théâtre et offrant une meilleure visibilité.
- Elles sont implantées en centre-ville ou à proximité car ces salles sont des lieux de réunions et de rencontres.

Les principales caractéristiques :

- Une salle d'environ 300 places (gradins rétractables)
- occultation totale possible
- un des objectifs principaux est de placer le public le plus près possible de la scène; d'où la préférence pour une salle de forme carrée et non rectangulaire (se rapprocher du ratio 1/3 scène - 2/3 salle)
- un foyer : une vaste entrée pour accueillir le public (lieu d'accueil, pot d'après spectacle...)
- loges individuelles (pour 2, 3 personnes) et loges collectives (pour gala de fin d'années, foyer des artistes ou salle de répétition)
- espace régie ouvert dans la salle et suffisamment large pour que deux personnes puissent se côtoyer (de préférence en haut des gradins - 2,50m de profondeur)
- entrée de l'espace technique (derrière la scène) avec des portes suffisamment hautes (au moins 3 mètres pour rentrer des décors...)
- machinerie : privilégier les équipements électriques et non manuels pour limiter les besoins en personnel (ex : perche électrique...), faux grill : plafond technique pour accrocher le matériel (éclairage...)
- penser que la surface de la scène est différente de celle de l'aire de jeu car il faut prendre en compte les penderies et un espace de circulation (
- pour une scène de 11 m d'ouverture, prévoir 17 m de mur à mur, une hauteur de cadre de scène d'au moins 6 m, profondeur d'au moins 8m)

L'accueil

Le spectacle commence quand on arrive sur le lieu, il est essentiel que le public se sente accueilli :

- Parking adapté (éclairé, facile d'accès...)
- Hall (le foyer : lieu de transition) spacieux, il joue également un rôle de sas isolant thermique et acoustique entre l'intérieur et l'extérieur
- Placer les bureaux tout de suite à l'entrée sinon on donne l'impression d'une grande boîte vide quand quelqu'un entre dans l'équipement en journée.
- Arrivée du public par le haut de la salle pour avoir une vue d'ensemble et ne pas déranger les autres spectateurs.

Les gradins rétractables

(ex : pour une salle de 300 places assises)

- 300 places est une jauge idéale car ainsi les derniers rangs sont à 15 mètres au maximum de la scène (au-delà : moindre visibilité et perte audio).
- Pas plus de 400 places pour des gradins rétractables.
- Fauteuil : entraxe minimum 55 cm voire 60 cm (perte de 20 places sur 300 environ)
- Travée : 1 mètre minimum

Minimum : 55 cm x 1 m - Confort : 60 cm x 1m10

- Dénivelé entre chaque rang : inférieur ou égal à 30 cm (sinon trop de hauteur pour le spectacle). Les bancs (au lieu des fauteuils) demandent 40 cm de dénivelé donc ne sont pas adaptés dans des salles multifonctions.

Attention aux fournisseurs multi-activités équipant des salles omnisports car les intérêts divergent.

Favoriser les entreprises les plus proches pour SAV.

Coût de la place pour des gradins rétractables de 380 € HT (2500 F) à 450 € (3000 F)

Réaliser une salle multifonctions

- 2 étapes sont à respecter la mise en œuvre d'un projet d'équipement culturel :
 - 1) définir un programme : le projet global (ce que l'on souhaite de l'équipement : quelle utilisation du lieu, quelle programmation, quelle vie sur le site...)
 - 2) définir le cahier des charges scénographique et technique de l'équipement

- intégrer une réflexion sur la haute qualité environnementale (HQE) (assistance à maîtrise d'ouvrage,...) pour limiter les coûts de fonctionnement dans le temps, mais aussi pour garantir un niveau de qualité de l'équipement (exemple : confort acoustique).

- Une erreur à ne pas commettre : calculer la jauge du public en fonction de 2 à 3 représentations/an nécessitant un public plus nombreux de type « gala de danse » car ensuite l'équipement est disproportionné en tout. Cet élément est l'origine de nombreux échecs dans le fonctionnement des salles multifonctions (multiplier plutôt les représentations pour toucher l'ensemble du public visé).

Aspects budgétaires :

- budget estimatif pour une salle multifonctions 300 places : compter environ 1 500 €/m²
- prendre en compte le fait qu'il s'agit d'un investissement dans la durée (durée de vie d'un équipement culturel d'environ 50 ans)
- Ne pas oublier de budgéter les coûts de fonctionnement : l'équipe (directeur, programmateur, régisseur, entretien) (selon la taille de la salle : au minimum, prévoir un directeur, 1 régisseur, 1 entretien) doit être prévue au moins un an avant l'ouverture de l'équipement c'est-à-dire après le lancement des travaux.
- prendre en compte

La sécurité

- Disposer d'une nacelle lorsque le budget le permet (10 000 €)
- Prévoir une passerelle pour disposer d'un accès sécurisé aux perches de face
- Rideaux ignifugés incontournables

L'équipe

- Salle de 400 places assises partageant son temps entre le festif et le culturel avec 1 spectacle par mois : 3 à 4 personnes (directeur, régisseur, agent d'entretien, secrétaire) ;
- Si le projet est plus conséquent, avec plus de spectacles : 4 à 5 personnes

Les chapiteaux

Michel Guillemot est plutôt sceptique car investissement lourd et « usine à gaz » en matière de fonctionnement. Le coût d'investissement technique est trop élevé en proportion de l'investissement artistique. Il vaut mieux avoir les lieux qui conviennent « en dur ».